

BUREAU FEDERAL

Réunion du 20 Juin 2014 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA Stéphanie PIOGER.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Excusé : M. Alain BERAL.

Assistent : MM. Patrick BEESLEY, Philippe CABALLO, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Antoine LEGENTIL, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC. Mme Céline REFFET et Charlotte DOREAU.

| Documents annexés | Numéro d'annexe | Intitulé d'annexe |
|-------------------|-----------------|--|
| | 1 | Cahier des charges e-Marque Saison 2014-2015 |
| | 2 | Cahier des charges Statistiques |
| | 3 | Résultats Classements Concours Arbitres CDF 2014 – INFBB |
| | 4 | Formation des Arbitres Départementaux |
| | 5 | Modifications réglementaires. |
| | 6 | Résultats du Challenge de l'Esprit Sportif. |
| | 7 | Cahier des charges des centres de formation des clubs professionnels |

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Présidence.

a. Point général

Jean-Pierre SIUTAT communique des informations générales :

- Nombre de licenciés pour la saison 2013/2014 : 578.207 dont 504.187 licences compétition et 70.209 licences OBE.
- 4.080 associations sportives.
Nous devons être très satisfaits de ces résultats compte tenu de la concurrence.
- Des félicitations sont adressées au Club du CSP Limoges pour son titre de Champion de France.
- Félicitations également à Tony PARKER et Boris DIAW pour leur titre NBA.
- EUROBASKET 2015 : rappel de l'historique de la candidature et annonce du retrait de l'organisation à l'Ukraine, en raison des difficultés rencontrées sur place. Pour une

candidature de la France, plusieurs scénarii sont possibles et sont encore à l'étude. Des discussions sont en cours avec le Ministère des Sports.

b. Accès aux Coupes d'Europe

Jean-Pierre SIUTAT communique la liste des clubs qui seront proposés sur les différentes compétitions européennes de clubs :

Pour les compétitions féminines :

Euroleague Women : Bourges et Montpellier

Eurocup women : Basket Landes, ESBVA et Charleville

Pour les compétitions masculines, et sur proposition de la LNB, faite par courrier :

Euroleague : Limoges et Strasbourg

Eurocup : Dijon et Nancy

Eurochallenge : Nanterre, Le Mans, ASVEL et Paris Levallois

| |
|----------------------------------|
| Accord du Bureau Fédéral. |
|----------------------------------|

c. Délivrance des lettres de sortie

Antoine LEGENTIL explique que la FIBA Europe souhaite savoir s'il faut conditionner la délivrance de la lettre de sortie au paiement des frais administratifs, ou délivrer la lettre de sortie et obtenir un règlement ultérieur. Le Bureau Fédéral doit se positionner sur ce point.

Une discussion s'engage.

| |
|--|
| Le Bureau Fédéral souhaite conserver le fonctionnement actuel, à savoir la délivrance de la lettre de sortie avec un règlement ultérieur. |
|--|

3. Délégation à la Marque.

a. Point général

Raymond BAURIAUD communique un point général sur la Délégation à la Marque :

- Les services sont tous mobilisés sur l'organisation des événements de cet été (18 rencontres des équipes de France, et l'Open de France de 3X3)
- Fête Nationale du Minibasket : bon déroulement des opérations, avec de bons retours des différentes manifestations. Satisfaction sur mes actions de nos partenaires, JOKER notamment.
- Tournoi de la Mie Câline : présence de Nando DE COLO et de la FFBB dans le cadre de notre partenariat.
- Organisation ce week-end de l'opération Quai 54 sur l'esplanade du Trocadéro en présence de Scottie PIPPEN et de Carmelo ANTHONY.
- Etude en cours pour la mise en place d'une association avec le Téléthon pour une animation en Novembre/Décembre 2014.
- Sport Numéricus : organise des rencontres le 26 Juin prochain au Stade Jean Bouin durant lesquelles il y aura une remise de récompenses. 3 Basketteurs sont nommés : Nicolas BATUM, Céline DUMERC et Emilie GOMIS.
- Suivi communication des 15 Equipes de France.
- Signature d'un nouveau partenaire officiel pour les 3 prochaines saisons : La Caisse d'Epargne, avec un fort programme d'activation et une visibilité sur les tenures de match.
- Signature du contrat avec Molten qui devient également partenaire du 3x3.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle que le Pôle étudie toujours les questions d'externalisation des stocks de FFBB Store, afin d'améliorer notre qualité de service..

Jean-Pierre SIUTAT tient à féliciter le Pôle Marque pour le travail accompli sur l'ensemble des missions qui lui sont confiées.

4. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.

a. Commission Sportive

i. Wild Cards NM3 / NF3 + Situation LR Bretagne

Jean-Marc JEHANNO rappelle la mise en place de 2 Wild-Cards en NM3 et 2 Wild-Cards en NF3. Spontanément, certains clubs ont candidaté (9 pour la NM3 et 12 pour la NF3).

Jean-Pierre SIUTAT regrette qu'aucune procédure n'ait été élaborée pour informer et permettre à chaque Ligue Régionale de proposer éventuellement un club.

Il est donc décidé de consulter rapidement chaque Ligue pour un retour très rapide. A l'avenir, une procédure plus finalisée devra être proposée au Bureau Fédéral en cours de saison.

Concernant les critères d'attribution, il est rappelé que ces Wild-Cards ont été créées afin de favoriser un projet territorial (à priori d'un club de pré-nationale) ou régler quelques situations délicates de fin de saison. Il a donc été décidé de traiter en priorité la candidature d'un club de pré-national masculin et féminin, donc attribution d'une WC en NM3 et d'une WC en NF3. Puis, en fonction des situations de fin de saison et des recours éventuels, le Bureau Fédéral attribuera la deuxième WC de NM3 à un club de NM3 ou PNM, ainsi que la WC de NF3 à un club de NF3 ou PNF.

En conséquence, la Commission Sportive adressera une note d'information aux Ligues pour un retour mardi 25 juin 18h00. Les Wild-cards seront attribuées lors de l'Audioconférence du 27 Juin 2014 et lors du Bureau fédéral du 4 juillet.

| |
|----------------------------------|
| Accord du Bureau Fédéral. |
|----------------------------------|

ii. Point sur les engagements en Championnat de France (Seniors et Jeunes)

Jean-Marc JEHANNO informe que les engagements se sont faits sur le site internet et que quelques clubs n'ont pas saisi leur engagement. Un nouveau délai est accordé jusqu'au 26 Juin 2014. La Commission Sportive prendra contact avec chacun des clubs non encore engagés.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle que quelques clubs ne sont toujours pas en règle avec la trésorerie fédérale.

Jean-Pierre SIUTAT demande qu'une circulaire soit adressée aux clubs rappelant le règlement en matière de dettes au niveau Départemental, Régional ou Fédéral.

Un point sera fait lors de l'audioconférence du Bureau Fédéral du 27 Juin 2014.

Alain SALMON communique un point sur les retours de toutes les Ligues pour les engagements U15. Il souhaite souligner la bonne collaboration des Ligues Régionales sur ce dossier. Il faut maintenant que la Commission étudie l'ensemble des candidatures reçues.

Le Bureau Fédéral mandate la Commission Sportive pour préparer l'audioconférence du 27 Juin 2014.

iii. Demandes d'accession.

Jean-Marc JEHANNO expose les différentes demandes d'accession que la Commission Sportive a reçues :

- Ifs est candidat pour monter en LF2 si une place se libère. Proposition : questionnement des équipes mieux classées d'Ifs sur leur souhait d'une éventuelle accession. Puis décision en fonction des réponses et des possibilités d'accession supplémentaire

Accord du Bureau Fédéral

- Anglet est candidat pour monter en NF1 si une place se libère.

Refus du Bureau Fédéral

- SPO Rouen (invité en Pro A par Wild-Card) demande une dérogation pour intégrer son équipe de NM3 en Championnat Régional.
- De fait la Ligue de Haute Normandie bénéficiera d'une accession supplémentaire en NM3

Accord du Bureau Fédéral

- Caen est candidat pour une montée en NM1 : il est 1^{er} au ranking sur la NM2, mais les règlements prévoient d'abord le maintien des équipes de la division.

Refus du Bureau Fédéral

Demande d'une deuxième accession en NM3 pour la Ligue de Bretagne

Accord du Bureau Fédéral

iv. Proposition de remise des oriflammes (Champions de France)

Jean-Marc JEHANNO propose que les oriflammes et diplômes de champions soient adressés aux ligues. Chaque Ligue organise, suivant un processus écrit par la FFBB, la remise de l'oriflamme lors d'une manifestation du club récipiendaire

Accord du Bureau Fédéral

La Commission Sportive est chargée de rédiger le protocole de cette nouvelle procédure, ainsi qu'une note d'information à l'attention des structures pour expliquer ces changements.

v. Trophées Coupe de France et Equipes Espoirs Pro A

Jean-Marc JEHANNO expose la situation : les équipes espoirs de ProA sont obligées de s'engager en Trophée Coupe de France. Le club de la SIG soulève le problème de son équipe de NM3, qui ne peut du coup pas s'engager en Coupe. La Commission Sportive n'est pas opposée à engager une seconde équipe en coupe de France, à la condition que les équipes soient personnalisées (handicap selon le niveau). Il est également proposé de considérer le niveau d'une équipe Espoir PROA équivalent à la NM2 pour le handicap du Trophée Coupe de France.

Accord du Bureau Fédéral. La Commission Sportive est chargée de faire la modification réglementaire nécessaire et de faire les communications nécessaires.

vi. Modification de la Commission Sportive.

Jean-Pierre SIUTAT proposera au Comité Directeur du 4 Juillet 2014 que la Commission Sportive soit confiée à Alain SALMON, comme prévu en début de mandat.

b. Commission des Officiels

- i. Cahier des charges e-marque.

Sébastien DIOT expose le document (annexe 1).

Validation du Bureau Fédéral.

ii. Validation du cahier des charges Statistiques.

Sébastien DIOT expose le document (annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral.

c. Formation

i. Résultat concours arbitres Championnat de France

Matthieu SOUCHOIS présente la note listant les candidats reçus au concours d'arbitre de championnat de France. Chaque candidat a été informé individuellement de son résultat (annexe 3).

Le retour des Ligues est intéressant sur ce premier concours :

- 232 arbitres en formation
- 151 inscrits pour les épreuves
- 114 ont réussi le concours.
- Retours favorables du temps de formation à distance.

Dates du calendrier du concours 2015 :

- Du 20 au 22 Août 2014 : regroupement des formateurs et CT Arbitrage, suivi d'une réunion des CRO.
- 30 Septembre 2014 : ouverture des inscriptions au concours.
- 30 Novembre 2014 : date limite d'inscription des candidats.
- 15 Mars 2015 : limite de l'évaluation par les Ligues Régionales.
- 18 ou 25 Avril 2015 : Epreuves terminales du concours.
- 15 Mai 2015 : réunion du Jury
- Juin 2015 : travaux avec la CFO.

Ces informations seront prochainement adressées aux structures.

ii. Avancées des travaux de la formation d'arbitres départementaux et formation E-Learning OTM.

Matthieu SOUCHOIS expose le document présentant l'avancée des travaux sur la formation des arbitres départementaux (annexe 4), et précise qu'elle sera mise en place au 1^{er} Septembre 2014.

iii. *Bilan des formations 2013-2014*

Matthieu SOUCHOIS : concernant le diplôme d'entraîneur professionnel, 14 candidats étaient inscrits. Certains candidats ont été ajournés et ont passé une session de rattrapage. Un seul candidat n'a pas obtenu le diplôme au final.

Le rattrapage du diplôme entraîneur fédéral de basket se déroulera la semaine prochaine

Un nouveau point sera présenté à la prochaine réunion du Bureau Fédéral, mais ces formations font déjà état d'un bon fonctionnement.

Matthieu SOUCHOIS informe que suite à la relance faite pour l'Université d'Eté 2014, il reste encore quelques places dans certains modules.

5. Délégation aux Territoires.

a. Point général

Pierre COLLOMB informe de la poursuite de l'enregistrement des PDT et des CTC.

b. Démarche territoriale

i. Validation des PDT

Sébastien DIOT explique qu'une relance a été effectuée suite au dernier Comité Directeur :

- 79 Comités Départementaux ont répondu
- 20 Ligues Régionales.
- 1 Ligue ultramarine.

ii. Validation des CTC.

Philippe CABALLO expose les nouvelles CTC à valider ce jour et informe que la production de documents a levé les avis réservés de la Commission Démarche Territoriale.

| |
|--------------------------------------|
| Validation du Bureau Fédéral. |
|--------------------------------------|

A ce jour, cela représente en tout environ 170 CT pour 430 clubs.

iii. Précisions sur les licences AS / AS U20

Philippe CABALLO explique qu'une mauvaise interprétation a été faite suite à la diffusion des tarifs fédéraux. Certains ont pensé que la licence AS Haut Niveau et la licence AS U20 étaient supprimées,

Une discussion s'engage.

Une note sera rédigée pour être adressée aux structures fédérales.

iv. Précisions sur la règle des brûlés.

Après discussion, il est décidé de ne pas apporter de modification à la règle des brûlés.

6. Délégation à la Jeunesse.

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point sur le Délégation à la Jeunesse :

- Suite à l'enquête effectuée par l'observatoire, un compte rendu fera l'objet d'une présentation lors du prochain Bureau Fédéral du 4 Juillet 2014.
- Rythmes scolaires : la délégation a reçu un projet hier. Regret que le projet fédéral n'apparaisse pas dans le document support. Le projet est de transmettre ce document aux structures.
- OBE : 70.209 licences en fin de saison – rupture de stock de ballons en raison du succès de l'opération.
- UNSS : finales du challenge benjamin(e) à Lyon, qui se sont déroulées dans d'excellentes conditions. Réflexion pour la prochaine édition de l'associer avec un autre événement afin de rendre la finale attractive.
- Les travaux sur la convention avec l'Education Nationale se poursuivent.
- Travaux sur la convention FFSU.
- Forum MiniBakset la semaine prochaine (28 Juin 2014)

7. Délégation au Haut Niveau (P LEGNAME)

a. Situation LFB, LF2 et NM1

Philippe LEGNAME fait le point sur les engagements en NM1, qui sont en attente suite à une demande d'union entre Avignon et Sorgues.

Stéphanie PIOGER expose la demande de Grand Avignon Sorgues Basket, qui demande une union et une seconde équipe en Championnat de France.

Accord du Bureau Fédéral.

Philippe LEGNAME fait le point sur les engagements en LF2 et propose d'ores et déjà que les clubs de Charnais / Macon et Dunkerque soient proposés à l'accession.

Accord du Bureau Fédéral.

Philippe LEGNAME fait le point sur les engagements en LFB et précise que des dossiers sont en cours (CCG, Chambre d'Appel).

Concernant la situation de Perpignan, Jean-Pierre SIUTAT informe qu'un courrier, cosigné du Secrétaire Général et de la Commission Sportive, a été envoyé au club, en recommandé avec AR, leur refusant l'accès au championnat de LFB, et un maintien en championnat de LF2, sous réserve de l'engagement par la CCG. La Commission Contrôle de Gestion a confirmé l'engagement du club en championnat régional.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral mandate Me Didier DOMAT, Avocat Conseil de la FFBB, pour mener une étude sur ce dossier.

8. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

a. Point général

Stéphanie PIOGER communique un point général :

- Le club de Challes les Eaux serait en liquidation judiciaire, ainsi que le club de Saint Briec.
- La délégation a reçu beaucoup de demandes de modification de structures à traiter, en cette fin de saison.

b. Commission Fédérale Juridique

i. Modifications règlementaires

Stéphanie PIOGER rappelle que les modifications règlementaires proposées ce jour regroupent la rédaction de tout ce qui a été adopté lors des précédentes réunions de Bureau Fédéral ou de Comité Directeur (annexe 5).

Accord du Bureau Fédéral.

ii. Unions :

Stéphanie PIOGER expose les demandes de dérogations :

- Demande de dérogation pour une 2^{ème} équipe Senior de Creusot Elan Chalon Féminin 71

- Accord du Bureau Fédéral.

- Demande de dérogation pour une 2^{ème} équipe Senior de Léon Trégor Basket 29

- Accord du Bureau Fédéral.

iii. Règlementation JFL 2015/16 :

Stéphanie PIOGER informe de :

- La suppression de toute notion de nationalité à compter de la saison 2015/2016
- La suppression de la notion de « joueur exclusivement licencié en France » à compter de la saison 2015/2016

Et communique le calendrier des travaux à entreprendre entre juin 2014 et le 1^{er} Juillet 2015.

| |
|-------------------------------------|
| Validation du Bureau Fédéral |
|-------------------------------------|

iv. Licence AS : Précision tarification Licences HN et U20

Stéphanie PIOGER rappelle que le tarif unique de la licence AS a été fixé à 24€.

v. Adoption par toutes les structures des catégories d'âge fixées par la FFBB

Thierry BALESTRIERE rappelle que les règles fédérales doivent être appliquées sur tout le territoire, concernant notamment les catégories d'âge.

Faire réaliser une étude par l'observatoire et faire un point en fin d'année.

vi. Situation dérogatoire du Comité de Loire Atlantique

Après étude de la demande, le Bureau Fédéral propose que le problème soit réglé localement, en adaptant les règles de participation.

c. Commission Contrôle de Gestion

i. Synthèse des décisions LFB/LF2/NM1

Frédéric FORTE communique un point sur les engagements en NM1, LFB et LF2.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral propose d'organiser une réunion à partir d'octobre 2014 avec un groupe de travail pour étudier la LFB et la LF2, et l'avenir des clubs de Haut Niveau Féminin.

9. Secrétariat Général.

a. Point général

Thierry BALESTRIERE communique des informations générales :

- Les Assemblées Générales des structures sont en cours, et certains membres y assistent. Un point sera présenté lors d'une prochaine réunion.
- Une relance vient d'être effectuée concernant les inscriptions à l'Assemblée Générale de la FFBB à la Réunion.

b. Situation du Comité de l'Oise.

Thierry BALESTRIERE rappelle que Christian AUGER représentait la FFBB lors de l'Assemblée Générale du Comité de l'Oise. Il rappelle ce qui avait été décidé lors du Comité Directeur des 9 et 10 Mai 2014. Lors de l'AG du Comité, qui s'est déroulée le 7 juin dernier, le vote de défiance a été acté et Christian AUGER a donc légitimement expliqué que la démission collective allait être demandée par la FFBB.

Proposition :

- Date de démission collective de chacun des membres du CD au plus tard : 3 juillet minuit.
- Date d'effet de la démission collective : 6 septembre 2014

Un courrier sera adressé dès lundi au Comité en stipulant ces propositions.

Un nouveau point de la situation sera présenté au Bureau Fédéral du 4 Juillet 2014

Des remerciements sont adressés à Antoine LEGENTIL et Christophe ZAJAC pour leur implication dans ce dossier.

c. Validation du Challenge de l'esprit sportif.

Thierry BALESTRIERE expose le document transmis par le Conseil d'Honneur, en charge du Challenge de l'Esprit Sportif (annexe 6).

| |
|-------------------------------------|
| Validation du Bureau Fédéral |
|-------------------------------------|

10. Trésorerie.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER informe que les travaux sur le budget prévisionnel ont été réalisés avec le président et les services et sera présenté au prochain Bureau Fédéral. La clôture des comptes 2013/2014 se met en place et la réunion de synthèse aura lieu le 19 septembre prochain. Le bilan sera présenté au Bureau Fédéral du 24 Septembre 2014, pour être présenté ensuite à l'Assemblée Générale du 11 Octobre 2014 à la Réunion.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite remercier l'ensemble des intervenants sur ce dossier.

b. Demande de cautionnement du Comité Départemental du Var

Jean-Pierre HUNCKLER informe qu'il n'a pas encore reçu la demande officielle et que ce point sera de nouveau porté à l'ordre du jour du prochain Bureau Fédéral.

11. Direction Générale / Direction Technique.

a. Direction Technique Nationale.

Patrick BEESLEY communique un point sur la DTBN :

Equipes de France :

- Les A' masculins viennent de débiter leur stage à Vichy. La préparation est un peu compliquée en raison de certains projets personnels de joueurs qui télescopent le projet collectif de la sélection. A souligner les bonnes relations entre le nouveau staff et les joueurs.
- U20 masculins, l'équipe devrait se retrouver au complet la semaine prochaine à l'occasion du Tournoi d'Istanbul.
- Les U17 Féminines débiteront bientôt le Championnat du Monde en République Tchèque.

b. Modifications du cahier des charges des centres de formation des clubs professionnels

Patrick BEESLEY informe de la modification du cahier des charges des centres de formation des clubs professionnels, pour une mise en conformité avec le code du sport (annexe 7), qui déclare que l'accès à un centre de formation est subordonné à la signature d'une convention de formation.

c. Direction Générale.

Patrick BEESLEY rappelle que la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) 2014 est en cours. L'obligation de négocier concerne les sujets suivants:

- Egalité Professionnelle (l'accord de la FFBB prend fin en Décembre 2014),

- Temps de travail (des négociations sont en cours)
- Salaires

Prochaine réunion début juillet

Les évolutions au sein des salariés FFBB :

- Dominique PROVILLE occupera le poste de Chargé de mission au sein du Pôle Territoires.
- Charlotte DOREAU occupera le poste de Responsable du Service Pratiques Sportives au sein du Pôle Territoires.

Les nouveaux stagiaires :

- Maxime PARADIS sera présent 3 mois au Service Communication, pour un stage dans le cadre de son cursus à l'École Supérieure du Commerce Extérieur.
- Nesrine BOUSSAID sera présente 2 mois au Service Juridique pour un stage dans le cadre de son Master en droit des affaires à l'Université de Marseille.

12. Questions diverses.

Cathy GISCOU était Déléguée Fédérale aux finales NF3 à Cahors : à noter quelques soucis le samedi avec le public et une très mauvaise attitude des spectateurs en général, c'est regrettable. Le Bureau Fédéral souhaite que la Commission Sportive adresse un courrier aux clubs responsables de ces incidents de fin de saison. Il faudra également alerter les futurs finalistes de la saison prochaine.

Jean-Marc JEHANNO : la FIBA vient de mettre en place l'établissement d'un nouveau mode de classement. Il faudra mener une réflexion afin d'appliquer ce classement FIBA à compter de la saison 2015-2016

Sébastien DIOT informe que le même nombre de tournois que la saison dernière a été homologué en 3x3. Les semaines camps sont remplies tant chez les jeunes que chez les adultes.

Frédéric FORTE : suite à l'engouement pour la finale à Limoges, des réflexions sont en cours pour une nouvelle salle, ou l'agrandissement de la salle actuelle.

Il informe que son club est en désaccord avec les wild-cards de la LNB.

Il tient à remercier le Président pour l'avoir proposé à la Commission Sportive de la FIBA Europe.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 4 Juillet 2014 à Paris.